

COMMUNIQUE DE PRESSE

Laon, le 30/07/2026

MISE A 2X2 VOIES DE LA RN2 DEVIATION DE VILLERS-COTTERETS

Sécurisation de la forêt de Retz

Restriction de la circulation sur la N2 à compter du 24 août 2026

L'État sécurise la traversée de la forêt de Retz par la pose de clôtures neuves le long de la route nationale 2 entre le carrefour de Vertes feuilles et l'échangeur de Montgobert. Les travaux sont prévus à partir du 24 août pour une durée de 2 mois. La circulation sera adaptée pendant cette période.



Dans le sens Belgique/Paris, la voie de droite de la N2 sera neutralisée depuis le carrefour dit de « Vertes Feuilles » et la vitesse de circulation limitée à 90km/h.

Dans le sens Paris/Belgique, la voie de droite de la N2 sera neutralisée depuis l'échangeur de Montgobert et la vitesse de circulation limitée à 90km/h.

Le remplacement des anciennes clôtures par des clôtures définitives, plus adaptées à la faune de la forêt et plus résistantes, améliorera la sécurité des abords de la voie pour l'ensemble des usagers et diminuera l'accidentologie sur cet axe.

Ces travaux, conduits et financés par l'État, représenté par la DREAL Hauts-de-France, sont réalisés par l'entreprise Jardicrea sous le contrôle de la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIR Nord), maître d'œuvre. Leur montant s'élève à 400 000 €.

Tél. : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83
Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr Bureau de la
représentation de l'État Pôle départemental de la
communication interministérielle



Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site
internet des services de l'État dans l'Aisne :
www.aisne.gouv.fr 2, rue Paul Doumer – BP 20104 02010
LAON

Les usagers sont appelés à faire preuve de vigilance et à respecter les dispositions mises en place pour la sécurité des hommes et des femmes qui interviennent en bord de route.



Tél. : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83
Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr Bureau de la
représentation de l'État Pôle départemental de la
communication interministérielle



Préfet de l'Aisne



@Prefet02



Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site
internet des services de l'État dans l'Aisne :
www.aisne.gouv.fr 2, rue Paul Doumer – BP 20104 02010
LAON